

suite de cette décision du gouvernement d'accorder un poste de télévision éducative pour l'Ouest canadien. Voici:

L'honorable Gérard Pelletier, secrétaire d'État, a annoncé qu'un accord venait d'être signé, sous l'égide du secrétariat d'État, entre la Société Radio-Canada et le ministère de l'Éducation albertain. Aux termes de cette entente, la Société Radio-Canada demandera au Conseil de la Radio-Télévision canadienne l'autorisation d'établir une station de télévision française dans la région d'Edmonton qui servira également à diffuser des émissions éducatives fournies par la *Metropolitan Edmonton Educational Television* (MEETA).

Le secrétaire d'État a souligné qu'il avait reçu récemment une pétition de 28,000 signatures réclamant l'établissement d'un poste de télévision française dans la région d'Edmonton. Le 24 octobre 1968, conscient de l'urgence de la situation, le secrétaire d'État annonçait la création d'un comité d'étude sur la radio-télévision éducative, chargé entre autres d'enquêter sur les mesures provisoires qu'il convenait de prendre avant l'adoption du projet de loi.

L'entente qui vient d'être signée doit nous réjouir, à condition que nous n'entendions pas trop de déclarations en réponse à cette proposition acceptée par le gouvernement, comme l'article que j'ai lu dans un journal, aujourd'hui, et intitulé «La Voix des Canadiens de l'Ouest ne veut pas de radio ni de télévision française à Edmonton».

A mon avis, monsieur l'Orateur—et malheureusement je n'ai pas assez de temps pour dire tout ce que je voudrais exprimer—des déclarations semblables ne devraient jamais être faites ou publiées dans les journaux.

J'en citerai quelques phrases, car je ne veux pas que l'on pense qu'elles sont de moi. Cependant, je veux bien que le Canada tout entier sache que s'il existe des séparatistes au Québec, il existe aussi parfois des gens qui n'acceptent peut-être pas toujours les Canadiens français comme ils devraient le faire. Je citerai donc le début de la déclaration:

... Un groupement nommé «La Voix des Canadiens de l'Ouest» a envoyé une lettre à la Commission canadienne de Radio et Télévision pour affirmer que la création d'un poste de télévision française à Edmonton n'était «ni justifiée ni désirée».

Le mois dernier, Radio-Canada présentait à la CCRT une requête sur l'établissement d'un poste de télévision en français dans la capitale de l'Alberta. La décision de la CCRT n'a pas encore été annoncée.

En avril, 28,000 Albertains avaient envoyé une pétition au secrétaire d'État... lui demandant de favoriser la création de ce poste. C'est à la suite de cette pétition que Radio-Canada a soumis sa requête.

De son côté, l'Association canadienne-française d'Alberta estime qu'il y a 40,000 francophones dans la seule région d'Edmonton...

«La Voix des Canadiens de l'Ouest», au nom de ses 400 membres, proteste contre l'établissement de ce poste, et c'est à titre de surveillant de l'ordre dans ce Canada que j'ai tenu à poser cette question. Chaque fois

qu'il y aura des injustices pour les nôtres,—espérant qu'on les réglera rapidement—je serai toujours des défenseurs qui veulent que le Canada reste le Canada que nous connaissons aujourd'hui.

[Traduction]

M. R. J. Orange (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, le député du Ralliement créditiste a dit que beaucoup, de Canadiens de l'Ouest avaient un patrimoine dont les racines se trouvaient au Québec. Ils voudraient non seulement participer aux affaires de l'Ouest mais encore conserver leurs relations avec les autres Canadiens d'expression française. Il a parlé de la création d'une station de télévision d'expression française à Edmonton, capitale de l'Alberta et déclaré que c'était d'une importance majeure pour les Canadiens francophones qui vivent dans cette partie du Canada. J'en conviens. Dans ma propre région, celle des Territoires du Nord-Ouest, les missions qui se sont dévouées pour beaucoup de nôtres venaient du Canada français et d'autres parties du monde francophone. Les gens de l'Ouest et surtout ceux du Nord de l'Alberta ont l'art de s'entendre entre eux. Des milliers de nos Ukrainiens, de nos Esquimaux et de nos Indiens ont appris à vivre en bonne harmonie comme l'attestent des communautés comme celles de Lac La Biche et de Saint-Paul dont la langue véhiculaire est le français. Les habitants francophones de ces communautés ont également l'art de s'entendre avec leurs voisins.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, je vous prie. Je regrette d'interrompre le secrétaire parlementaire, mais son temps de parole est expiré.

LES RESSOURCES HYDRAULIQUES—HAMILTON, ONT.—LA POLLUTION PAR LA STEEL COMPANY

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, il y a plusieurs semaines, j'ai adressé une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Greene) lui demandant si les fonctionnaires avaient vérifié le bien-fondé d'un rapport déclarant qu'en février, la Steel Company of Canada aurait déversé 150,000 gallons d'acide chlorhydrique dans la baie d'Hamilton. J'ai demandé, si dans ce cas, on avait préparé un rapport et s'il serait déposé. Je répète cette question ce soir.

D'autres députés ont parlé du grave problème que présente actuellement la pollution dans la baie d'Hamilton. Cette région est,